



Animateur/trice de la Charte Forestière de Territoire

Contexte :

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural –PETR– Sud Lozère, basé à Florac, est une structure de développement local qui couvre 2 Communautés de Communes et regroupe près de 12 000 habitants. Il assure l'animation et la gestion de différents dispositifs :

- Dispositifs contractuels avec le contrat de ruralité, le contrat régional
- Programmes européens : programme Leader et Approche Territoriale Intégrée (FEDER)
- Une mission « accueil de nouvelles populations »
- **Une charte forestière de territoire**

Le territoire du PETR Sud-Lozère est couvert aux deux tiers par la forêt : des vallées cévenoles schisteuses couvertes de chênes verts ou de châtaigniers, en passant par les hêtraies des versants nord du Mont Aigoual, aux Causses calcaires nus mais parsemés de plantations de pins noirs, la forêt offre ici de multiples facettes.

Depuis 2013, les élus du territoire ont élaboré, en concertation avec de nombreux acteurs, une charte forestière de territoire. Le but est de mettre en œuvre des actions et projets autour de la forêt et de la filière bois, en prenant en compte les différents rôles de la forêt (économie, social, environnemental) : constructions en bois local, sentiers forestiers, trames de vieux bois, dessertes forestières, etc. Une trentaine d'actions sont en cours, portées par le maître d'ouvrage de la charte ou par les partenaires.

Le PETR Sud-Lozère recrute son animateur/trice Charte Forestière.

Missions :

En lien avec l'équipe du PETR Sud-Lozère, maître d'ouvrage de la démarche, le comité de pilotage et le comité des élus, vous serez chargé(e) de :

L'animation et mise en concertation des acteurs locaux :

- Animation de la Charte Forestière en tandem avec le comité des élus qui pilote la démarche.
- Animation, organisation et secrétariat des réunions de travail : comité de pilotage, commissions thématiques, comité des élus.
- Mobilisation et mise en concertation des acteurs locaux (partenaires techniques, partenaires financiers, collectivités, associations, entreprises...)
- Mise en œuvre d'actions de communication et d'information sur la Charte Forestière.

Le suivi plus particulier des actions pilotes en cours dans la charte forestière, par exemple :

- Promotion du bois local dans la construction
- Animation des projets de desserte forestière
- Communication : newsletter, site internet
- Journées d'informations auprès de différents publics (élus, agriculteurs, entreprises, etc.)

Et plus largement :

- Aide aux élus et partenaires pour les actions en cours dans la charte forestière
- Mise en cohérence des actions entre elles, lien et réseau avec les partenaires

Evaluation de la charte forestière actuelle en vue d'un renouvellement

La charte forestière est à la fin de son 2ème plan d'actions : il est nécessaire d'évaluer ce plan d'actions et d'en définir un nouveau, en vue de déposer un projet pour les années à venir.



L'animateur/trice sera donc chargé(e) de :

- Evaluer les actions de la charte forestière à l'aide de réunions et d'une enquête (méthodologie nationale à appliquer)
- Mettre à jour le diagnostic de la charte forestière
- Conduire la réflexion collective qui doit aboutir à la rédaction d'un nouveau plan d'action
- Animer et orienter les débats : assurer un fonctionnement transparent de l'instance de concertation et la participation de l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires technique et financiers concernés sur le territoire
- Rédiger les fiches actions
- Monter et déposer le dossier pour le renouvellement de la charte forestière auprès des financeurs, sous réserve de la sortie de l'appel à projet.

Compétences et savoir-être :

- Capacité d'animation de réseaux d'acteurs privés et publics, de médiation et de travail en partenariat
- Capacité à animer et gérer un programme (technique, administratif et financier)
- Bonne connaissance du montage de projets et idéalement du paysage institutionnel en matière de forêt
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques, maîtrise du SIG appréciée
- Aisance rédactionnelle et capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur et sens de l'organisation
- Qualités relationnelles, esprit d'équipe
- Dynamisme et autonomie

Profil :

Bac+4/5 dans les domaines du développement local et bonne connaissance des acteurs du monde forestier et environnemental

Ou formation supérieure en forêt / filière bois mais avec une expérience ou une spécialisation en développement local ou en aménagement du territoire.

Conditions :

Poste basé à Florac pour un CDD de 9 mois ; Possibilité de renouvellement selon les appels à projets

Temps partiel à hauteur de 80%

Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, catégorie B

Véhicule et permis B obligatoire

Dépôt de candidatures :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vite par mail :

PETR Sud-Lozère - Mme la Présidente - Rue Sipple Sert 48400 Florac-Trois-Rivières

contact@petr-sudlozere.fr

Date limite de dépôt de candidature : 9 novembre 2020

Renseignements : Sandrine MARMEYS au 04 66 45 26 38